

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 NOVEMBRE 2016

Secrétaire de séance : Claude FOLTRAN

Absents excusés : Quentin MICHELON, Daniel JEAN, Martine LAFON

1°) Cérémonie du 11 Novembre 2016 :

Quelques invitations ont été distribuées dans le village, une annonce sur la Dépêche et information sur le site de la Mairie :

10 h 30 Rendez-vous sur la place de la Mairie ;

11 h 00 Rendez-vous au monument, cimetière de Loubières ;

12 h 00 Réception et apéritif à la salle polyvalente de Loubières.

2°) Demande de subvention DETR 2017 :

Cette subvention a été demandée pour l'entretien voirie qui fait l'objet d'une délibération pour un montant des travaux estimé à 25 000 €

3°) SDE 09

Une délibération est proposée par le président du SDE 09 pour l'adhésion de 19 communautés de communes au même titre que les communes adhérentes.

4°) Organisation d'une rencontre récréative :

Cette rencontre inter-génération est fixée au Dimanche 8 Janvier 2017 à 15 heures à la salle polyvalente Emile BAURES.

L'occasion de présenter une animation pour les enfants, au CCAS de distribuer les colis aux Loubiérois de plus de 75 ans, et d'offrir un goûter à tous pour clôturer cette rencontre.

5°) Le bulletin municipal semestriel sera distribué à partir du 20 Décembre 2016

6°) C.C.A.S. :

La trésorerie générale propose la dissolution du C.C.A.S. afin de faciliter la comptabilité de la commune. Le conseil municipal ne consent pas la dissolution

7°) Modification budgétaire N° 2 :

Investissement : - 10 000 € sur le compte 2131 vers le compte 202

Fonctionnement : - 1 000 € sur le compte 6531 vers le compte 6558

8°) Questions diverses :

Demande d'occupation de la salle par l'association « DORY ANIMATION » pour des répétitions musicales un dimanche par mois, de 17 h à 20 h à partir de Décembre 2016 et jusqu'à Juin 2017 ;

Le conseil municipal donne son accord à cette demande, mais précise que les associations de Loubières restent prioritaires, si nécessaire.

La séance est levée à 19 h 30